

# **Master 2 Territoires : cultures, patrimoines, paysage parcours Jardins historiques, patrimoine et paysage**



**Livret Master JHPP  
2022-2023**

# Présentation

## Un domaine d'intervention original et complexe

Jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes. Ils possèdent une dimension transitoire.

Penser et organiser leur continuité constitue un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire d'accumuler des expériences et de construire de nouvelles approches. La demande d'intervention en matière de jardins historiques et de paysages culturels invite à réfléchir sur la permanence des structures significatives de l'espace, à comprendre les processus évolutifs qui en produisent les formes, à explorer les ruptures et les continuités que l'histoire impose à l'espace anthropisé.

À l'image des jardins et paysages sans cesse en mouvement, le Master Territoires : cultures, patrimoines, paysages parcours Jardins historiques, patrimoine et paysage propose une formation qui évolue. Il développe une réflexion sur la grande dimension, l'écologie, l'identité territoriale et le rapport entre infrastructures, patrimoine et paysage. L'épistémologie même du paysage tout comme la transition écologique et ses enjeux socioculturels et politiques se retrouvent au cœur de ses

préoccupations, et font chaque année l'objet d'un séminaire particulier.

## De nouveaux professionnels à former

L'intérêt pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques d'échelle territoriale est de plus en plus vif. Il est alors nécessaire de former les acteurs futurs, capables d'intervenir sur des lieux à protéger et mettre en valeur selon une perspective dynamique, critique et créative. Peu de professionnels ou futurs professionnels sont formés à ces pratiques.

L'enseignement du Master JHPP ouvre aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il permet aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

## Un diplôme CY, préparé à l'ÉNSA Versailles

Membre fondateur de CY Cergy Paris Université, l'ÉNSA Versailles s'est associée à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) et l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) pour former un Institut de la Création. Le master JHPP est l'une des manifestations concrètes des liens au sein de CY Cergy Paris Université et reçoit le soutien de la Direction des Patrimoines du ministère de la Culture.

Sous la responsabilité scientifique de l'ÉNSA Versailles, deux co-responsables, enseignants-chercheurs respectivement de CY CUP et ÉNSA Versailles, constituent l'équipe pédagogique. Les enseignants permanents du master JHPP sont investis dans les programmes du laboratoire de recherche de l'ÉNSA Versailles, le LéaV. Ils tendent à inscrire l'enseignement dans les dynamiques les plus actuelles de la recherche.

### Public visé

Cette formation s'adresse aux étudiants des disciplines qui peuvent être associées au travail sur le paysage, mais également à des professionnels, personnels des diverses administrations ou associations concernées, architectes, géographes, paysagistes, désireux de parfaire leur connaissance de leur domaine d'intervention, ou de se spécialiser.

## Objectifs de la formation

- Former au travail pluridisciplinaire.
- Apporter des connaissances permettant d'acquérir un langage commun et spécifique.
- Lier les connaissances historiques, théoriques et pratiques à un travail de terrain.
- Inscrire le patrimoine paysager dans les problématiques actuelles des territoires (espaces publics, infrastructures, identités locales).
- Situer les connaissances dans le contexte européen.
- Susciter des rencontres et des débats, confronter nos travaux à ceux de nos interlocuteurs étrangers.

# Programme et organisation de l'enseignement

L'enseignement se déroule sur une année, de septembre à septembre.

La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques (cours et séminaires), l'expérimentation sur le terrain (voyage d'étude, visites et travaux dirigés) et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels, notamment à travers un travail diplômant, qu'il prenne la forme d'un stage, d'un mémoire, ou d'une étude.

## Proposition pédagogique

### *Cours*

Les cours sont organisés deux à trois jours en fin de semaine par quinzaine.

Ils portent sur :

- Histoire culturelle des parcs et jardins et de l'urbanisme, historiographie, analyse critique.
- Politiques publiques et droit du patrimoine et de l'environnement.
- Histoire et nouveaux enjeux du patrimoine et du paysage.
- Stratégies et techniques d'intervention dans le patrimoine paysager.
- Recherche et interprétation des sources, lectures et méthodes.
- Pratique linguistique.

### *Séminaires*

Certains enseignements sont regroupés sur deux semaines de séminaire dont les contenus thématiques sont renouvelés chaque année.

### *Travaux dirigés*

Tout au long de l'année, les étudiants participent à des travaux dirigés collectifs sur le terrain.

### *Voyage d'étude*

Un voyage d'étude d'une semaine est organisé chaque année à l'étranger pour découvrir des patrimoines spécifiques et aussi échanger des expériences pratiques.

### *Stage / Mémoire / Étude*

L'étudiant mène, tout au long de l'année, un travail qu'il choisit dans l'un de ces formats, en fonction de son parcours et de son projet professionnel. Le stage et le mémoire sont individuels. L'étude opérationnelle est plus souvent collective et fait l'objet d'une convention de partenariat entre l'acteur territorial et le laboratoire de recherche de l'ÉNSA Versailles, le LéaV.

## Mode d'évaluation des unités d'enseignement (UE)

- Examens écrits sur les différentes disciplines enseignées.

- Production de synthèses sur les différents séminaires ou visites de terrain.
- Travaux de traduction.
- Évaluation des travaux dirigés (contrôle continu).
- Les travaux de fin d'étude (rapport de stage, mémoire personnel ou étude opérationnelle) font l'objet de présentations orales collégiales et écrites, à intervalles réguliers, conclues par un document écrit final et une soutenance.

## Diplôme

La validation de l'ensemble des UE et la soutenance des travaux de fin d'étude mi-septembre confère 60 ECTS, et permet la délivrance du diplôme de Master 2 par l'Université CY Cergy.

## Equipe pédagogique et scientifique

### *Responsabilité scientifique*

Stéphanie de Courtois (ÉNSA Versailles).

### *Responsabilité pédagogique*

Stéphanie de Courtois (ÉNSA Versailles) et Anne Hertzog (CPU).

### *Equipe pédagogique*

Denis Mirallié avec Marie-Hélène Bénétière, Jean-François Cabestan, Monique Mosser, Jean-Michel Sainsard.

# Admissions

## Conditions de candidature

Le processus d'admission est ouvert :

- Aux candidats titulaires d'un Master 1 ou équivalent en géographie, histoire, histoire de l'art, archéologie, patrimoine et musée, urbanisme, philosophie, ou bien un diplôme Bac +5 validé (ingénieur agronome ou forestier, horticulture, école de management membre de la CGE).
- Aux professionnels pouvant faire valoir une expérience personnelle,

professionnelle et/ou associative permettant de justifier d'un niveau équivalent au M1, qui sera apprécié par une commission *ad hoc*.

## Procédure de candidature

Procédure dématérialisée, en ligne sur la plateforme [Taïga-admissions](#), du 1<sup>er</sup> février 2023 au 6 avril 2023.

Les candidats sont présélectionnés sur dossier. Les personnes admissibles sont ensuite reçues en entretien (20 minutes

maximum) par les responsables pédagogiques de la formation.

## Calendrier

- Ouverture des candidatures : **1<sup>er</sup> février**.
- Clôture des candidatures et démarrage de l'examen des dossiers : **6 avril**.
- Résultats d'admissibilité et convocation à l'oral d'admission : **25 avril**.
- Jurys d'admission : oraux en visioconférence les **16 et 17 mai**.
- Résultats d'admission : **22 mai** (confirmation d'acceptation obligatoire par les candidats admis avant le 30 mai).

## Cas particuliers

- Candidats relevant de la procédure de Campus France : s'adresser aux services spécifiques de l'Université CY [nathalie.jedwab@cyu.fr](mailto:nathalie.jedwab@cyu.fr)
- Candidats en activité professionnelle ne répondant pas aux critères de diplômes : prendre contact avant le 1<sup>er</sup> mars afin d'examiner le projet [candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr](mailto:candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr)
- Candidats en activité professionnelle répondant aux critères de diplômes : prendre contact avant le 1<sup>er</sup> mars afin d'anticiper sur les demandes de financement de la formation [candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr](mailto:candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr)

# Coût de la formation

### *Etudiants en formation initiale*

- 293 euros (exonération pour les boursiers).

### *Professionnels (en activité ou non)*

- 1600 euros en autofinancement,
- 4500 euros dans le cas d'une prise en charge.

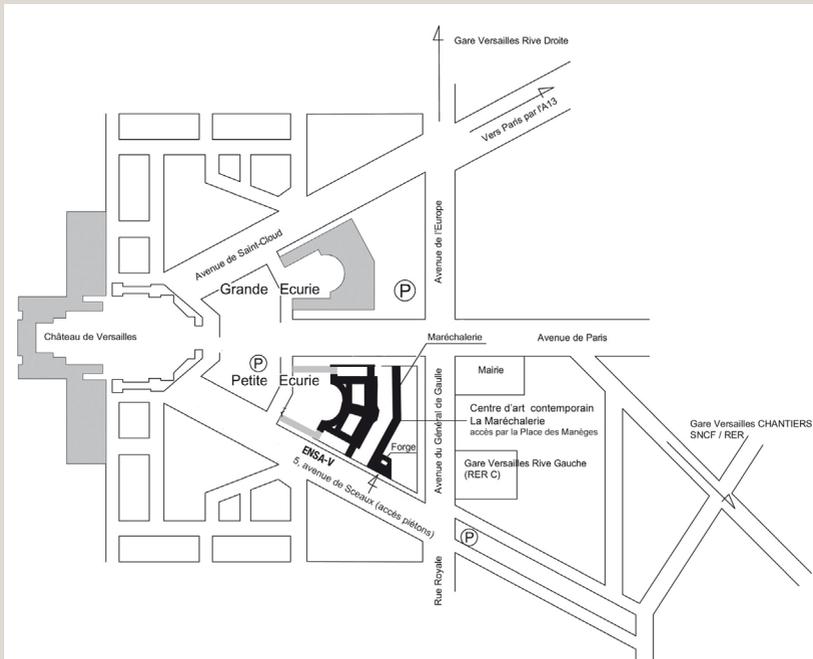
### *Pour tous*

- 380 euros de participation au voyage d'études obligatoire.

# Accès

L'Ecole dispose d'une entrée piétonne unique située au 5, avenue de Sceaux, ouverte de 8h à 18h30, équipée d'un contrôle d'accès.

<b>Train</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C)</li><li>• Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)</li><li>• Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)</li></ul>
<b>Bus</b>	<p>Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)</p>
<b>Voiture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autoroute A13, sortie Versailles-Château</li><li>• Autoroute A86, sortie Versailles-Château</li></ul>
<b>Stationnement pour les visiteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Parking du Château (Place d'Armes)</li><li>• Parking de l'avenue de Sceaux</li></ul>



**École nationale  
supérieure d'architecture  
Versailles**

**Renseignements  
Aude Harrburger  
École nationale supérieure  
d'architecture de Versailles  
5 avenue de Sceaux,  
78000 Versailles  
Tél : 01 39 07 40 91**

*[candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr](mailto:candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr)*